

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

**CEGID Group**  
Société Anonyme  
au capital de 8 771 404,15 €  
52, quai Paul Sédallian  
69009 Lyon

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2017  
(17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> résolutions)

**Grant Thornton**  
Commissaire aux Comptes  
Cité Internationale  
44 quai Charles de Gaulle  
CS 60095  
69463 Lyon Cedex 06

**Mazars**  
Commissaire aux Comptes  
131 boulevard Stalingrad  
69624 Villeurbanne cedex

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

## CEGID Group S.A. Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2017 (17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> résolutions)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose, dans la 17<sup>ème</sup> résolution, de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Votre Conseil d'Administration vous propose, dans la 18<sup>ème</sup> résolution, de pouvoir utiliser cette délégation en cas d'offre publique portant sur les titres de votre société, dans le cas où le premier alinéa de l'article L. 233-33 du Code de commerce est applicable.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction de capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Grant Thornton /  
Mazars


Cegid Group SA  
Rapport des Commissaires aux Comptes sur la  
réduction du capital  
Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2017

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la  
réduction du capital envisagée.


Fait à Lyon et Villeurbanne, le 1<sup>er</sup> juin 2017

Les Commissaires aux Comptes,

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton  
International

  
Thierry Chautant  
Associé

**Mazars**

  
Thierry Colin  
Associé